



Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- [accueil des nouveaux parents \(Mercredi 01/09/2021 à 18h\),](#)
- [représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,](#)
- [animation des ventes de plats à emporter, des crêpes, des brioches, des sapins de Noël, des chocolats de Noël et Pâques,](#)
- [organisation de la tombola de Noël, du vide-greniers et de la kermesse de l'école \(si le contexte le permet\).](#)

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 956 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf. Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- **www.apel.fr**, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- **Apel Service**, un service téléphonique (01 46 90 09 60), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues, ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, et accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Voici les coordonnées téléphoniques du Service d'information et de conseil aux familles de notre région : Mme Florence MOREN au 02 97 46 02 40 ou apel56icf@orange.fr

[Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Apel et la cotisation, d'un montant minimum de 20,00€ \(cf. Bulletin d'adhésion\).](#)

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale 277, Rue Saint Jacques - 75240 PARIS Cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse suivante : 1, Rue Julien Moëlle 56530 QUEVEN